

Les valeurs fondatrices et associatives

Solidarité et partage

Nous nous engageons à :

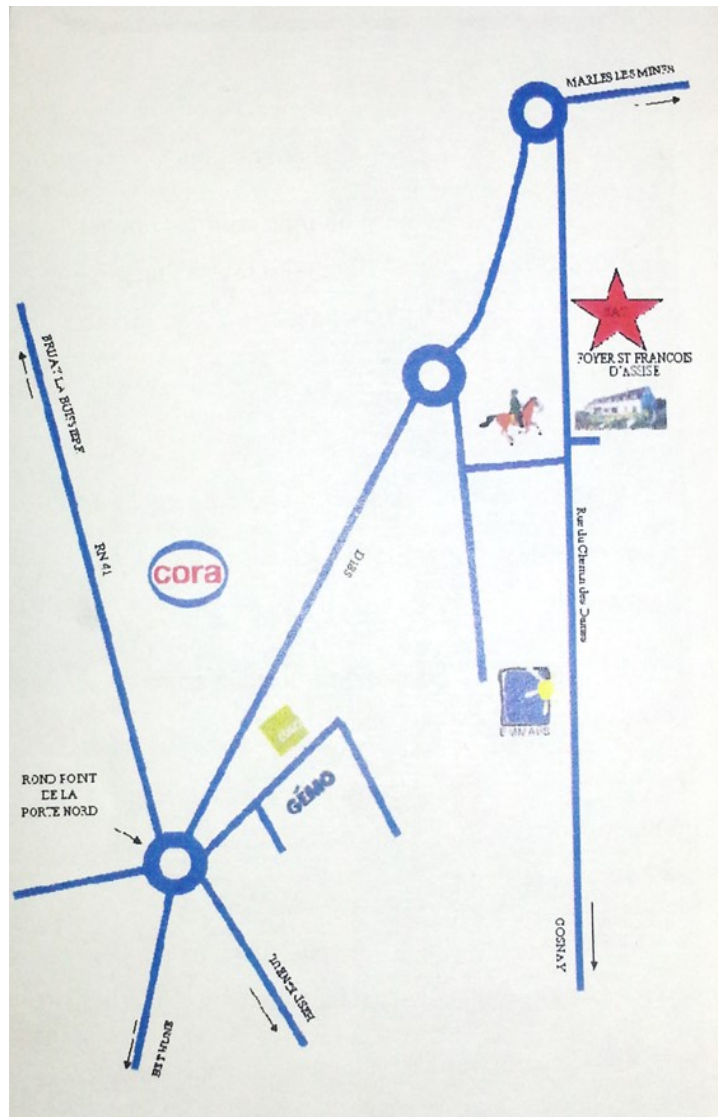
- * Respecter l'identité de la personne handicapée.
- * Respecter l'intégrité physique, psychique et morale de celle-ci.
- * Respecter l'histoire et la culture de l'adulte et de sa famille.
- * Être à l'écoute des demandes de l'adulte.
- * Associer la personne à son projet d'accompagnement.
- * Promouvoir l'intégration dans le respect des capacités et des limites de chacun .
- * Informer et associer les familles.

Association Gestionnaire

Le SAT est géré par l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés de Béthune, les Papillons Blancs dont le siège social se trouve :

Résidence Molière
Rue du 11 Novembre
62411 Béthune CEDEX
☎ : 03 21 57 19 60
☎ : 03 21 64 89 45

✉ : papillonsblancs.bethune@wanadoo.fr



Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h pour toutes demandes d'informations

Rue du Chemin des Dames
62700 Bruy-la-Buissière


☎ : 03 21 57 10 10

☎ : Gérald MONTIGNY Chef de service : 06 85 60 58 08
Amélie DEHEEGHER Coordinatrice : 06 45 90 74 49




Service d'Accueil Temporaire



Qu'est-ce que le S.A.T?

- * L'accueil temporaire s'appuie sur le décret n°2004-231 du 17 mars 2004 qui précise que celui-ci « s'entend comme un accueil organisé dans une durée limitée ».
- * L'accueil temporaire concerne toutes personnes adultes déficientes intellectuelles ayant une certaine autonomie, relevant d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) (type E.S.A.T, Foyer de vie, Section Occupationnelle)
- *  Néanmoins, ne peuvent être accueillies des personnes présentant des troubles de la personnalité associés à des troubles du comportement rendant difficile la vie collective de part la mise en danger d'elle-même ou d'autrui
- * L'adulte peut être accueilli 90 jours au maximum par an.
- * L'accueil des usagers se fait de 9h à 16h30 en fonction de la programmation et du rythme choisi.

Quels sont les objectifs?

- * Organiser des périodes de répit pour les adultes accueillis et leur entourage et faire face à l'urgence (événements familiaux, hospitalisation, accident, deuil ...)
- * Rompre l'isolement 
- * Maintenir ou développer les acquis et l'autonomie
- * Organiser des périodes de transitions entre deux prises en charge
- * Organiser des réponses à une interruption momentanée de la prise en charge (attente de place en institution)
- * Créer un réseau relationnel 
- * Relayer, pour une période, les personnes assurant habituellement l'accompagnement
- * Apporter une réponse adaptée au choix par un accueil modulé séquentiel personnalisé
- * Etre un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'échange pour les familles et/ou aidants naturels et professionnels 

Quels types d'activités?



Activité de création

Peinture, sculpture, dessin...



Activités d'expression

Danse, relaxation, musique...



Activités sportives

Marche, équitation, escrime...



Activités de citoyenneté

Restaurant, sorties, bibliothèque, cinéma...

Activités de production

Atelier, bois, jardinage ...



Atelier d'apprentissage

Ecriture, lecture, entretien des locaux, cuisine...

